

# 5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

---

---

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **InnovAssur, assurances générales inc.**

Avis de modification de permis – Ajout d'une restriction

*Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié le permis d'assureur d'InnovAssur, assurances générales inc. (« InnovAssur ») en date du 7 août 2017 afin d'imposer une restriction limitant ses activités à l'écoulement des affaires existantes. Cette restriction a été imposée à la demande de l'assureur.

InnovAssur est toujours autorisé à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance automobile
- Assurance de biens
- Assurance de frais juridiques
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Cependant, les activités sont désormais limitées à l'écoulement des affaires existantes.

Le siège de l'assureur est situé au 2020, boulevard Robert-Bourassa, bureau 600, Montréal, (Québec) H3A 2A5.

Fait le 7 août 2017

Autorité des marchés financiers

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information